

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 MAI 2014

### COMPTE RENDU ET RESULTATS DES VOTES

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de SELECTIRENTE s'est réunie le lundi 26 mai 2014 à 15 heures au siège social, 303 square des Champs Elysées à 91026 EVRY-COURCOURONNES sous la présidence de Monsieur Hubert MARTINIER, Président du Conseil de Surveillance.

Le capital social se compose de 1.465.868 actions et le nombre de parts auto-détenues s'élève à 1.453 actions. En conséquence, le quorum est à calculer sur la base de 1.464.415 actions.

8 actionnaires représentant 511.620 actions étaient présents, 7 actionnaires représentant 15.288 actions ont donné pouvoir au Président, et 12 actionnaires représentant 252.078 actions ont voté par correspondance, soit un total de 27 actionnaires représentant 778.986 actions auxquelles sont attachées 778.986 voix.

Le quorum requis est de 20 % pour l'Assemblée Générale Ordinaire et de 25 % pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le quorum s'établissant à 53,19 %, l'Assemblée Générale Mixte a pu valablement délibérer.

Toutes les résolutions présentées en Assemblée Générale Mixte ont été adoptées.

### Résultats du vote

#### A titre Ordinaire

##### Première résolution (Approbation des rapports et comptes annuels de l'exercice 2013)

778 985	voix	POUR	100 %
1	voix	CONTRE	0 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité.

##### Deuxième résolution (Affectation de l'écart de réévaluation, du résultat et distribution)

778 986	voix	POUR	100 %
0	voix	CONTRE	0 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

##### Troisième résolution (Approbation des conventions réglementées nouvelles et poursuivies)

769 112	voix	POUR	98,73 %
9 874	voix	CONTRE	1,27 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

**Quatrième résolution** (Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société)

778 986	voix	POUR	100 %
0	voix	CONTRE	0 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**A titre Extraordinaire**

**Cinquième résolution** (Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières - avec maintien du droit préférentiel de souscription – donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance)

661.830	voix	POUR	84,96 %
117 156	voix	CONTRE	15,04%
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

**Sixième résolution** (Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières - avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public – donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance)

632 192	voix	POUR	81,16 %
146 794	voix	CONTRE	18,84 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

**Septième résolution** (Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription)

622 318	voix	POUR	79,89 %
156 668	voix	CONTRE	20,11 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

**Huitième résolution** (Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider l'augmentation de capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres sommes dont la capitalisation serait admise)

769 022	voix	POUR	98,72 %
9 964	voix	CONTRE	1,28 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

**Neuvième résolution** (Délégation de compétence à donner au Directoire aux fins de décider de l'émission de bons de souscriptions d'actions à attribuer à titre gratuit aux actionnaires de la Société en période d'offre publique)

622 358	voix	POUR	79,89 %
156 628	voix	CONTRE	20,11 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

**Dixième résolution** (Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues)

778 986	voix	POUR	100 %
0	voix	CONTRE	0 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Onzième résolution** (*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales*)

778 986 voix POUR 100 %

0 voix CONTRE 0 %

0 voix ABSTENTION 0 %

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.